

Créer une nouvelle section, les conséquences en GRH

Introduction

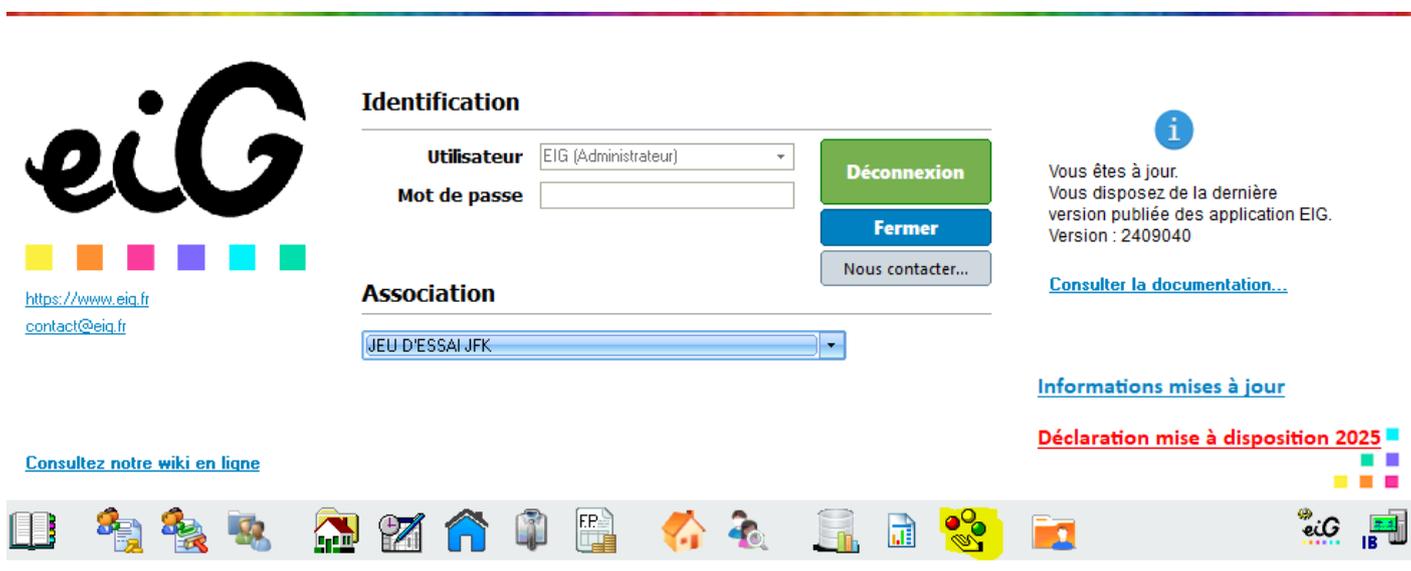
La création d'une nouvelle section s'effectue par la gestion des associations. Pour que cette section soit exploitable sans anomalie, il existe un certain nombre de contraintes à respecter selon les logiciels. Nous allons ici développer celles liées à la GRH et en particulier à la DSN. Car, c'est lors de la génération de la DSN que les anomalies apparaissent.

Il y a également des incidences dans les autres logiciels mais qui feront l'objet d'autres pages.

La Gestion des Associations

Sur l'écran de connexion EIG, une fois le mot de passe saisi et le bouton de connexion activé, les différents programmes disponibles apparaissent. La gestion des associations est représentée par l'icône .

En fonction des droits utilisateurs, il n'est pas accessible à tous.



Le screenshot montre l'interface de connexion EIG. À gauche, le logo 'eiG' est accompagné de cinq carrés colorés (jaune, orange, rose, violet, cyan) et des liens 'https://www.eiq.fr' et 'contact@eiq.fr'. En dessous, un lien 'Consultez notre wiki en ligne' est visible. Le formulaire principal est divisé en deux sections : 'Identification' et 'Association'. La section 'Identification' contient un menu déroulant 'Utilisateur' (EIG (Administrateur)), un champ 'Mot de passe', et trois boutons : 'Déconnexion' (vert), 'Fermer' (bleu) et 'Nous contacter...' (gris). La section 'Association' contient un menu déroulant avec 'JEU D'ESSAI JFK' sélectionné. À droite, une notification d'information (icône 'i') indique : 'Vous êtes à jour. Vous disposez de la dernière version publiée des application EIG. Version : 2409040'. En dessous, un lien 'Consulter la documentation...' est présent. Plus bas, une section 'Informations mises à jour' mentionne 'Déclaration mise à disposition 2025' avec un pictogramme à trois couleurs. Le pied de page est orné d'une barre d'icônes variées et du logo 'eiG IB' à droite.

Lors de la création de la nouvelle section, plusieurs champs doivent être renseignés :

Etablissement

E100

Section

S102

Alias

S102

Désignation

Annexe du Champ des Oiseaux

Changer l'adresse

RAZ de l'adresse

Adresse **Autres**

Rue

[Redacted]

Code Postal Ville

[Redacted]

Téléphone

Fax



OK



Annuler

Gestion d'une structure

Etablissement E100 **Section** S102 **Alias** S102

Désignation
Annexe du Champ des Oiseaux

Changer l'adresse **RAZ de l'adresse**

Adresse **Autres**

SIRET [] [] **APE** []

FINESS
[]

E-Mail
[]

Site
[]

OK **Annuler**

La section peut être validée sans ces données. Il n'y a pas de blocage.

Mais, si des salariés sont affectés à cette nouvelle section, l'adresse, le SIRET et le code APE apparaissent sur les bulletins de paye dans le haut à droite. exemple sur l'autre section du même établissement :

BULLETIN DE PAYE	Maison d'Enfants 345 rue Pierre Seghers Centre d'Affaires Cap-Sud 84000 AVIGNON 606404232 00048 5829C
Novembre 2024 du 1 au 30 Novembre 2024	
Conservez ce bulletin sans limitation de durée	

Sur la nouvelle section :

BULLETIN DE PAYE	Annexe du Champ des Oiseaux
Novembre 2024 du 1 au 30 Novembre 2024	
Conservez ce bulletin sans limitation de durée	

Les informations sont également manquantes dans la DSN de la personne, le SIRET de son lieu de travail n'est pas identifié :

The screenshot shows the 'Saisie DSN' application window. At the top, there's a search bar and navigation buttons. Below, a list of sections is displayed, with '000300 CROCHE Annie' selected. To the right, a 'Liste des anomalies' shows a warning for 'S21.G00.40.019' stating 'La rubrique est obligatoire'. Below this, a detailed view of the 'S21.G00.40 Contrat' block is shown, listing various fields like 'Date de début du contrat', 'Statut du salarié', and 'Code convention collective applicable'. The field 'S21.G00.40.019 Identifiant du lieu de travail' is highlighted in orange, indicating it is mandatory and currently missing.

De plus, la nouvelle section est déclarée comme étant une section déclarante. Si c'est vrai, elle doit avoir un SIRET indépendant. Si elle a le même SIRET que l'autre section, elle ne doit pas apparaître à part en DSN. Et la personne doit être déclarée par l'autre section.

Il faut renseigner le plus de données dans la gestion des associations. Ces données sont saisissables dans la codification de l'adresse. Une fois dans la gestion des associations, sur la fiche de la section; cliquer sur le bouton "Changer l'adresse"

Changer l'adresse

A ce niveau, si l'adresse existe déjà, il faut cliquer dessus et valider. Les données sont actualisées dans la fiche de la section.

Si elle n'existe pas, il faut la créer :

Onglet "Adresse"

Gestion de l'adresse

Adresse Divers

Adresse

Impasse du Champ des Oiseaux

Commune

AVIGNON

Code Postal **Bureau distributeur**

84000 AVIGNON

Code INSEE 84700

Le code INSEE est important car il est obligatoire en DSN. Il faut l'associer au taux de cotisation transport (le versement mobilité) mais également dans la description de la section pour la DSN. Pour connaître le code INSEE d'une commune, utiliser son moteur de recherche internet et y renseigner "code insee + nom de la commune". Le résultat apparaît tout de suite.

Onglet "Divers"

Gestion de l'adresse

Adresse Divers

Correspondant

Téléphone **Télécopie**

E-Mail

Site

SIREN **NIC** **APE** **Numero FINESS**

606404232 00048 5829C

Nous renseignons le même SIRET et le même code APE que l'autre section du même établissement.

A ce niveau, c'est dans la codification de la DSN qu'il y a des manques et par conséquent, des anomalies :

Gestion des structures

E100\S102 Maison d'Enfants\Annexe du Champ des Oiseaux

Rechercher une structure Sections de déclarations Recherche des anomalies Toutes les sections

Structures : C'est une section de déclaration.

Général Structures

Liste des anomalies

S20.G00.07.001	La rubrique est obligatoire
S20.G00.07.002	La rubrique est obligatoire
S20.G00.07.003	La rubrique est obligatoire
S20.G00.07.004	La rubrique est obligatoire
S21.G00.11.001	La rubrique est obligatoire
S21.G00.11.002	La rubrique est obligatoire
S21.G00.11.003	La rubrique est obligatoire
S21.G00.11.004	La rubrique est obligatoire
S21.G00.11.005	La rubrique est obligatoire
S21.G00.85.001	La rubrique est obligatoire
S21.G00.85.011	La rubrique est obligatoire

S20.G00.07 Contact chez le déclaré

- S20.G00.07.001 Nom et prénom du contact
- S20.G00.07.002 Adresse téléphonique
- S20.G00.07.003 Adresse mél du contact
- S20.G00.07.004 Type

S21.G00.11 Etablissement

- S21.G00.11.001 NIC
- S21.G00.11.002 Code APET
- S21.G00.11.003 Numéro, extension, nature et libellé de la voie
- S21.G00.11.004 Code postal
- S21.G00.11.005 Localité

C'est, ensuite, au niveau de la GRH, qu'il faut poursuivre les codifications ; menu "DSN", option "Paramétrage de la DSN", au niveau de la section.

La GRH

Les paramètres généraux, les structures

La fiche GRH de la section apparaît comme suit :

Accueil Gestion des structures x

Gestion des structures

Activer les anciens modèles de contrat

Structures :

Rechercher...

- [-] E100 JEU D'ESSAI JFK
 - Maison d'Enfants
 - S101 Maison d'Enfants
 - S102 Annexe du Champ des Oiseaux**
 - E300 EHPAD
 - S301 Maison de Retraite
 - S310 Hébergement
 - S320 Soins
 - S330 Dépendance
 - FAM0 FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE
 - FAMB FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE
 - FAMF FAM FONCTIONNMENT
 - FAMS FAM SOINS

Fiche :

Liaison inter-section , Almacom, Taux divers | Adresse | Paramètres des AER Fctu | Attestations de salaire | Relevé(s) d'identité bancaire

Etablissement : E100 **Maison d'Enfants** Directeur(rice) Gilles ISAMBERT
 Section : S102 **Annexe du Champ des Oiseaux** N° FINESS Clôture de la section / / 19

Liaisons inter-section :

Section de déclaration Maison d'Enfants/Annexe du Champ des Oiseaux
 Section de comptabilisation des charges Maison d'Enfants/Annexe du Champ des Oiseaux
 Section de comptabilisation des tiers Maison d'Enfants/Annexe du Champ des Oiseaux
 Section de virements Maison d'Enfants/Annexe du Champ des Oiseaux
 Section TDS Maison d'Enfants/Annexe du Champ des Oiseaux

Paramètres de virements (A saisir uniquement pour les sections de virement) :

RIB à utiliser

Valeurs implicites du contrat :

Taux A.T.
 Taux Médecine
 Taux Transport Taux Transport additionnel (Vider)

Prix de l'heure implicite :

Prix de l'heure de valorisation / déduction : [PXHRSCONV] - Prix de l'heure sur salaire convention ETP
 Prix de l'heure de maintien : [PXHRSCONV] - Prix de l'heure sur salaire convention ETP

Informations complémentaires :

Région à utiliser pour le barème du PAS Par défaut
 Cycle horaire implicite
 Horaire collectif implicite 151.67 : 151.67 Base 35 h / semaine
 Certificat de travail Consulter / Modifier ... Supprimer
 Solde de tout compte Consulter / Modifier ... Supprimer

Définir les informations pour la DPAA Définir les libellés de la convention à imprimer sur le bulletin

Section de retraitement

La section hérite du nom du directeur de l'établissement. Il est possible de le modifier.

A ce stade, la nouvelle section est totalement autonome.

Les liaisons inter-sections

Si la nouvelle section dispose d'un SIRET indépendant, elle va effectuer sa DSN et ses déclarations indépendamment des autres (les lignes 1 et 5 sont correctes) et la comptabilisation de la paye va être dans une comptabilité indépendante du même nom (lignes 2 et 3).

Si elle dispose de son propre compte en banque pour les salaires, la ligne 4 est correcte. Si financièrement, elle est attachée à une autre structure, il faut codifier cette autre structure en ligne 4.

Les valeurs implicites

Il faut renseigner :

- Le taux AT par défaut de la structure. Il doit être présent dans la liste des "Taux des Valeurs" avec le bon code risque AT. La DSN vérifie que le taux AT et le code risque déclarés correspondent bien au SIRET. Si ce n'est pas le cas, la DSN est rejetée
- Le taux de transport par défaut de la structure. Il doit être présent dans la liste des "Taux des Valeurs" avec le bon code INSEE. La DSN vérifie que le taux de transport et le code INSEE déclarés correspondent bien au SIRET. Si ce n'est pas le cas, la DSN est rejetée. Si la structure n'est pas asujettie au versement mobilité, ne rien renseigner

- Le taux de médecine du travail. Il est rare que la cotisation de médecine du travail soit incluse dans la GRH. De plus, de plus en plus de structures ont affaire à des cotisations forfaitaires. Ne rien renseigner et s'adapter en cas de besoin

Les données suivantes sont reprises du niveau établissement, il est possible de les modifier à ce niveau.

Vérifier le contenu des autres onglets. Pour les AER, il est possible de reprendre la codification d'une autre section. Les attestations de salaires n'existent plus, elle est remplacée par la gestion des arrêts de travail du menu DSN.

Si la nouvelle section n'est pas autonome

Nous avons choisi de traiter notre nouvelle section comme une annexe. Il s'agit donc "simplement" d'une entité budgétaire et comptable. De ce fait, la première partie de la fiche peut être codifiée comme suit :

The screenshot shows a software interface for managing structures. The left pane, titled "Structures", contains a search bar and a tree view. The tree view shows a hierarchy of structures, with "S102 Annexe du Champ des Oiseaux" selected. The right pane, titled "Fiche", displays the configuration for the selected section. It includes fields for "Liaison inter-section", "Etablissement", "Section", "N° FINESS", and "Clôture de la section". Below these are dropdown menus for "Section de déclaration", "Section de comptabilisation des charges", "Section de comptabilisation des tiers", "Section de virements", and "Section TDS". The "Section de virements" dropdown is set to "Maison d'Enfants/Maison d'Enfants". The "Paramètres de virements" section includes a "RIB à utiliser" dropdown set to "Maison d'Enfants : 11111 22222 33333333333 FR76111112222333333333391 BQXXXZZZ". The "Valeurs implicites du contrat" section includes dropdowns for "Taux A.T.", "Taux Médecine", and "Taux Transport", each with a "Vider" button. The "Prix de l'heure implicite" section includes dropdowns for "Prix de l'heure de valorisation / déduction" and "Prix de l'heure de maintien", both set to "[P:HRSCONV] - Prix de l'heure sur salaire convention ETP". The "Informations complémentaires" section includes a "Région à utiliser pour le barème du PAS" dropdown set to "Par défaut", a "Cycle horaire implicite" dropdown set to "151.67 : 151.67 Base 35 h / semaine", and buttons for "Certificat de travail" and "Solde de tout compte", each with "Consulter / Modifier ..." and "Supprimer" options.

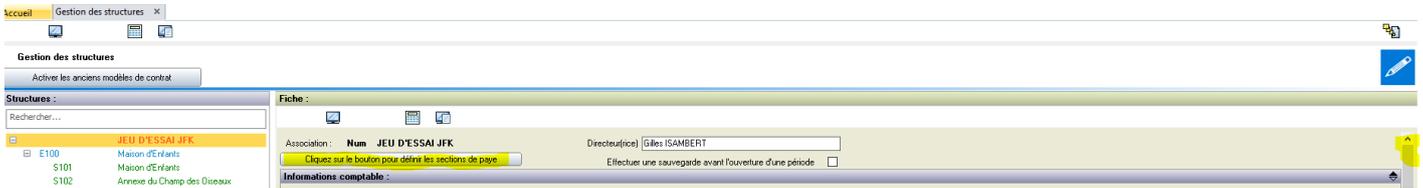
Noter que l'IBAN est automatiquement actualisé quand on associe une autre section à la ligne "Section de virements".

Il y a de fortes chances que les salariés soient tous affectés à la section "Maison d'Enfants". Il est même possible d'indiquer qu'il n'y a pas de salariés sur la nouvelle section de sorte qu'elle soit occultée à la saisie sauf pour les imputations comptables et budgétaires.

Pour cela, il faut valider les modifications apportées au niveau section par le V vert et passer au niveau association.

Le niveau association

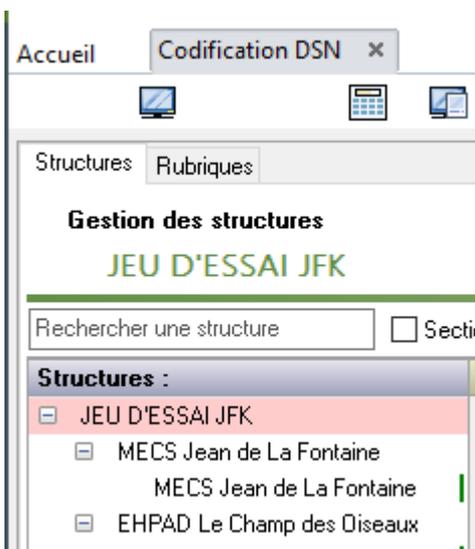
Il faut cliquer sur le niveau association (le SIREN) et passer en modification. Attention, l'affichage est centrée sur le milieu de la fiche. Le bouton qui nous intéresse est tout en haut :



Par défaut, la nouvelle section est cochée. Il faut la décocher et valider par le V vert les 2 écrans successifs. Il faut d'abord avoir effectué les modifications au niveau section avant de modifier le niveau association.

La DSN

Il faut vérifier la codification de la section en DSN. Du fait de la manipulation des structures de paie, au niveau association, la structure n'apparaît même plus en DSN :



Vérification

Il existe un autre moyen de vérifier que la codification est correcte. Dans le menu "Paramètres Généraux", utiliser l'option "Liaisons inter-sections" .

Dans le tableau présenté, une section totalement autonome n'a aucune information sur la ligne. Une section qui ne l'est pas a les codes établissements et sections affichés pour les sections gérées par ailleurs :

Etablissement & Section	Section de déclaration	Section Compte charge	Section Compte tiers	Section de virement	Section TDS
E100 \ MECS Jean de La Fontaine					
S101 \ MECS Jean de La Fon...					
S102 \ Annexe du Champ des...	E100 - S101		E100 - S101	E100 - S101	E100 - S101

Ainsi la section S101 (MECS) est totalement autonome. Tandis que la section S102 (Annexe) :

- Est déclarée par la MECS
- Reçoit dans sa partie comptable les comptes d'exploitation (6 & 7 la concernant)
- Voit ses comptes de tiers comptabilisés dans la comptabilité de la MECS
- A son virement de salaire établi avec celui de la MECS
- Est déclaré dans la même DSN que la MECS par la MECS

Ce qui est le reflet, sous une autre forme, de la codification de la gestion des structures, niveau section.

Codification à effectuer en DSN si la section est autonome

Pour une section totalement autonome, il y a des activations à effectuer en DSN (Menu DSN, Paramétrage de la DSN) :

- Se positionner sur la nouvelle section
- Activer la DSN qui est inactive, renseigner la norme et cliquer sur appliquer

C'est une section de déclaration.

Général | Structures

Statut | Pôle Emploi | Retraite | Contrats complémentaires | AT & Subrogation | Gestion des règlements

C'est une section de déclaration.

La DSN est inactive pour cette structure. Activer

Norme utilisée Appliquer

- Passer sur l'onglet "AT & Subrogation" et cliquer sur le bouton Activer. Cette activation n'est possible que si la DSN est activée

C'est une section de déclaration.

Général | Structures

Statut | Pôle Emploi | Retraite | Contrats complémentaires | AT & Subrogation | Gestion des règlements

La gestion des AT est inactive pour cette structure. Activer

Utiliser les paramètres de l'association

Subrogation ? Durée maximale de la subrogation (en mois)

Toujours utiliser la durée maximale de la subrogation

En cas de non-respect

Le niveau association des structures (Paramètres Généraux)

La structure est toujours présente en DSN. il faut vérifier que le SIRET est bien renseigné

Rechercher une structure Sections de déclarations Recherche des anomalies Toutes les sections

Structures :

- JEU D'ESSAI JFK
 - MECS Jean de La Fontaine
 - MECS Jean de La Fontaine
 - Annexe du Champ des Oiseaux
 - EHPAD Le Champ des Oiseaux
 - Maison de Retraite Hébergement

Cette section est déclarée par MECS Jean de La Fontaine/MECS Jean de La Fontaine

Général Structures

Liste des anomalies

S21.G00.85.001 La rubrique est obligatoire

S21.G00.85 Lieu de travail ou établissement utilisateur

S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement uti...	
S21.G00.85.002	Code APET	
S21.G00.85.003	Numéro, extension, nature, libellé de voie	
S21.G00.85.004	Code postal	
S21.G00.85.005	Localité	
S21.G00.85.006	Code Pays	
S21.G00.85.007	Code de distribution à l'étranger	
S21.G00.85.008	Complément de la localisation de la construction	
S21.G00.85.009	Service de distribution, complément de localisation ...	
S21.G00.85.010	Nature juridique	01 Etablissement
S21.G00.85.011	Code INSEE commune	84700

S'il ne l'est pas, ce qui est le cas présent, il faut une intervention de technicien en mode "pupitre". L'administrateur n'a pas la possibilité de le faire.

Les liaisons inter-structures (structures, menu "Paramètres Généraux")

La section apparaît avec le même SIRET que la section principale. S'il n'y a pas de salarié affecté à la nouvelle section, pas de problème. Si au moins un salarié est affecté sur la section, dans la DSN, il y aura 2 sections déclarantes avec le même SIRET. Ce qui est interdit et entraîne un rejet des DSN.

Si la section est bien déclarante en DSN

Dans le menu DSN, dans le paramétrage de la  , il faut codifier toutes les informations manquantes :

Gestion des structures

E100\S102 MECS Jean de La Fontaine\Annexe du Champ des Oiseaux

Rechercher une structure	<input type="checkbox"/> Sections de déclarations	Recherche des anomalies	Toutes les sections
--------------------------	---	-------------------------	---------------------

Structures :	C'est une section de déclaration.																																																														
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> JEU D'ESSAI JFK <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> MECS Jean de La Fontaine <ul style="list-style-type: none"> MECS Jean de La Fontaine <li style="background-color: #f8d7da;">Annexe du Champ des Oiseaux <input type="checkbox"/> EHPAD Le Champ des Oiseaux <ul style="list-style-type: none"> Maison de Retraite Hébergement 	<table border="1"> <tr> <td>Général</td> <td>Structures</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Liste des anomalies</td> </tr> <tr> <td>S20.G00.07.001</td> <td>La rubrique est obligatoire</td> </tr> <tr> <td>S20.G00.07.002</td> <td>La rubrique est obligatoire</td> </tr> <tr> <td>S20.G00.07.003</td> <td>La rubrique est obligatoire</td> </tr> <tr> <td colspan="2">S20.G00.07 Contact chez le déclaré</td> </tr> <tr> <td>S20.G00.07.001 Nom et prénom du contact</td> <td></td> </tr> <tr> <td>S20.G00.07.002 Adresse téléphonique</td> <td></td> </tr> <tr> <td>S20.G00.07.003 Adresse mél du contact</td> <td></td> </tr> <tr> <td>S20.G00.07.004 Type</td> <td>01</td> </tr> <tr> <td colspan="2">S21.G00.11 Etablissement</td> </tr> <tr> <td>S21.G00.11.001 NIC</td> <td></td> </tr> <tr> <td>S21.G00.11.002 Code APET</td> <td></td> </tr> <tr> <td>S21.G00.11.003 Numéro, extension, nature et libellé de la voie</td> <td></td> </tr> <tr> <td>S21.G00.11.004 Code postal</td> <td></td> </tr> <tr> <td>S21.G00.11.005 Localité</td> <td></td> </tr> <tr style="background-color: #f8d7da;"> <td>S21.G00.11.006 Complément de la localisation de la construction</td> <td></td> </tr> <tr> <td>S21.G00.11.007 Service de distribution, complément de localisation ...</td> <td></td> </tr> <tr> <td>S21.G00.11.008 Effectif de fin de période déclarée de l'établissement</td> <td></td> </tr> <tr> <td>S21.G00.11.009 Type de rémunération soumise à contributions d'As...</td> <td></td> </tr> <tr> <td>S21.G00.11.015 Code pays</td> <td></td> </tr> <tr> <td>S21.G00.11.016 Code de distribution à l'étranger</td> <td></td> </tr> <tr> <td>S21.G00.11.017 Nature juridique de l'employeur</td> <td></td> </tr> <tr> <td>S21.G00.11.019 Date d'effet de l'adhésion au dispositif TESE/CEA</td> <td></td> </tr> <tr> <td>S21.G00.11.020 Date d'effet de la sortie du dispositif TESE/CEA</td> <td></td> </tr> <tr style="background-color: #fff3cd;"> <td>S21.G00.11.022 Code convention collective principale</td> <td></td> </tr> <tr> <td>S21.G00.11.023 Opérateur de compétences (OPCO)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>S21.G00.11.024 Demande de sortie de la DSN</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">S21.G00.45 Données précédemment déclarées</td> </tr> <tr> <td colspan="2">S21.G00.85 Lieu de travail ou établissement utilisateur</td> </tr> <tr> <td>S21.G00.85.001 Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement uti...</td> <td></td> </tr> </table>	Général	Structures	Liste des anomalies		S20.G00.07.001	La rubrique est obligatoire	S20.G00.07.002	La rubrique est obligatoire	S20.G00.07.003	La rubrique est obligatoire	S20.G00.07 Contact chez le déclaré		S20.G00.07.001 Nom et prénom du contact		S20.G00.07.002 Adresse téléphonique		S20.G00.07.003 Adresse mél du contact		S20.G00.07.004 Type	01	S21.G00.11 Etablissement		S21.G00.11.001 NIC		S21.G00.11.002 Code APET		S21.G00.11.003 Numéro, extension, nature et libellé de la voie		S21.G00.11.004 Code postal		S21.G00.11.005 Localité		S21.G00.11.006 Complément de la localisation de la construction		S21.G00.11.007 Service de distribution, complément de localisation ...		S21.G00.11.008 Effectif de fin de période déclarée de l'établissement		S21.G00.11.009 Type de rémunération soumise à contributions d'As...		S21.G00.11.015 Code pays		S21.G00.11.016 Code de distribution à l'étranger		S21.G00.11.017 Nature juridique de l'employeur		S21.G00.11.019 Date d'effet de l'adhésion au dispositif TESE/CEA		S21.G00.11.020 Date d'effet de la sortie du dispositif TESE/CEA		S21.G00.11.022 Code convention collective principale		S21.G00.11.023 Opérateur de compétences (OPCO)		S21.G00.11.024 Demande de sortie de la DSN		S21.G00.45 Données précédemment déclarées		S21.G00.85 Lieu de travail ou établissement utilisateur		S21.G00.85.001 Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement uti...	
Général	Structures																																																														
Liste des anomalies																																																															
S20.G00.07.001	La rubrique est obligatoire																																																														
S20.G00.07.002	La rubrique est obligatoire																																																														
S20.G00.07.003	La rubrique est obligatoire																																																														
S20.G00.07 Contact chez le déclaré																																																															
S20.G00.07.001 Nom et prénom du contact																																																															
S20.G00.07.002 Adresse téléphonique																																																															
S20.G00.07.003 Adresse mél du contact																																																															
S20.G00.07.004 Type	01																																																														
S21.G00.11 Etablissement																																																															
S21.G00.11.001 NIC																																																															
S21.G00.11.002 Code APET																																																															
S21.G00.11.003 Numéro, extension, nature et libellé de la voie																																																															
S21.G00.11.004 Code postal																																																															
S21.G00.11.005 Localité																																																															
S21.G00.11.006 Complément de la localisation de la construction																																																															
S21.G00.11.007 Service de distribution, complément de localisation ...																																																															
S21.G00.11.008 Effectif de fin de période déclarée de l'établissement																																																															
S21.G00.11.009 Type de rémunération soumise à contributions d'As...																																																															
S21.G00.11.015 Code pays																																																															
S21.G00.11.016 Code de distribution à l'étranger																																																															
S21.G00.11.017 Nature juridique de l'employeur																																																															
S21.G00.11.019 Date d'effet de l'adhésion au dispositif TESE/CEA																																																															
S21.G00.11.020 Date d'effet de la sortie du dispositif TESE/CEA																																																															
S21.G00.11.022 Code convention collective principale																																																															
S21.G00.11.023 Opérateur de compétences (OPCO)																																																															
S21.G00.11.024 Demande de sortie de la DSN																																																															
S21.G00.45 Données précédemment déclarées																																																															
S21.G00.85 Lieu de travail ou établissement utilisateur																																																															
S21.G00.85.001 Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement uti...																																																															

Attention, les lignes S21.G00.11.001 NIC et S21.G00.85.001, identifiant du lieu de travail ne peuvent pas être mis à jour par les utilisateurs ni même par l'administrateur. C'est forcément une intervention de technicien EIG en mode "pupitre".

Ne pas oublier le code convention collective principal, pour la CCN 66 : 0413, pour la CCN 51 : 0029

Récapitulatif

1. Codifier correctement la fiche section de la gestion des associations, adresse, SIREN, NIC et code APE
2. Codifier le niveau section des structures (menu "Paramètres Généraux"), liaisons inter-sections (qui fait quoi pour la nouvelle section)

3. Codifier le niveau association

Les inter-structures en GRH

Elles sont permises par la définition d'un compte 18 dans les constantes de la comptabilité de la nouvelle section vers les autres sections et des autres sections vers la nouvelle section. Se rapprocher des personnes en charge de la comptabilité pour définir les comptes en question.

Revision #11

Created 27 November 2024 08:30:36 by Jean François KERSERHO

Updated 6 February 2025 11:22:03 by Jean François KERSERHO